

## Quelles connaissances utiles, quels contenus aux formations ?

Compte tenu des dynamiques et des contraintes actuelles en milieu rural, la question est bien de savoir quelles connaissances sont utiles aux paysans pour s'adapter.

### Tout d'abord, peut-il s'agir seulement de connaissances relatives aux techniques agricoles ?

« Une nouvelle approche du développement rural doit être envisagée. Une approche qui ne réduirait plus le développement rural au développement agricole (...). Si le développement de l'agriculture est une nécessité pour les économies nationales, il ne faut pas perdre de vue qu'il provoque en même temps des bouleversements dans les mentalités, l'organisation sociale et les habitudes paysannes.

Or les paysannes et les paysans jouent un rôle irremplaçable dans la communauté nationale. Initier les adultes ruraux aux changements est donc indispensable pour qu'ils n'en deviennent pas les victimes.

Une formation appropriée doit tenir compte à la fois des exigences professionnelles et des conditions socioculturelles des populations. Elle devra avoir pour but de les aider à mieux comprendre les changements en cours et à les maîtriser peu à peu. »

E. Tchassa, Cameroun.

À travers leurs pratiques de formation, les participants au groupe de travail ont évoqué **quatre domaines principaux** :

- les apprentissages techniques, la formation au métier : conduite de l'élevage, agriculture, maraîchage, pisciculture, restauration des sols... ;
- la gestion de l'exploitation familiale, des périmètres irrigués ou de l'association paysanne ;
- la maîtrise de la relation avec d'autres : négociation, cohabitation entre éleveurs et agriculteurs et médiation dans les situations conflictuelles ;
- la formation stratégique : l'analyse macroéconomique, le développement local et la décentralisation, l'affirmation des OP et la responsabilisation paysanne, le dialogue politique, la clarification du concept de développement rural...

Une expérience de conseil à l'exploitation familiale débutée au Bénin au début des années 1990 permet d'illustrer un exemple de formation utile pour les ruraux et prenant en compte des modes d'apprentissage paysans (voir encadré).

## Le conseil à l'exploitation familiale au Bénin

**A**u début des années 1990, un conseil de gestion à l'exploitation familiale (CEF) était expérimenté avec quelques agriculteurs. En 2003, 2 300 hommes et femmes ruraux béninois sont engagés dans le processus d'apprentissage de la gestion de l'exploitation et de petits ateliers de production et/ou de transformation.

Ce CEF est mis en œuvre grâce à un projet mené dans le cadre du ministère de l'Agriculture (Projet d'amélioration et de diversification des systèmes d'exploitation) qui mobilise des opérateurs ou des OP pour travailler avec des groupes de volontaires intéressés par le conseil de gestion.

Il se caractérise par un souci de **lier l'apprentissage à la pratique** : les outils de gestion sont présentés et tout de suite mis en application ; les données sont traitées et analysées avec les producteurs ; la gestion est liée à l'amélioration des techniques et à l'organisation du travail.

Une place prépondérante est peu à peu donnée à l'apprentissage en **langues locales**. Les conseillers de gestion sont responsabilisés dans la formation et le suivi des producteurs formés et peuvent initier des **visites d'échange**, des **expérimentations**...

Le CEF a déjà des effets importants. Nombreux producteurs sont désormais capables d'augmenter, d'intensifier et de diversifier leurs productions, de gérer leur exploitation et la trésorerie familiale, de faire des choix pour améliorer l'exploitation, l'organisation du travail et de programmer les campagnes... Le CEF suscite aussi de **nouvelles demandes des producteurs**, notamment en termes d'innovations et de conseils techniques (gestion de la fertilité, amélioration de l'élevage, etc.), d'accès facilité à un crédit adapté, de mise en forme de plans de développement de leur exploitation (assolement, association agriculture-élevage, clôture, échange de terre...).

Au niveau des OP, le CEF participe à poser le problème des services prioritaires à rendre aux membres, et de leur gestion. Aux conseillers en appui aux agriculteurs, le CEF fait prendre conscience de l'importance de leur rôle de mise à disposition auprès des producteurs d'outils de gestion contribuant à des changements importants dans la conduite des exploitations, et donc de l'intérêt de leur travail.

Le CEF rencontre des difficultés, comme le faible niveau d'alphabétisation de nombreux adhérents, la surcharge de

travail des conseillers de gestion... et, à l'avenir, la formation de cadres et de conseillers, l'insuffisance de débouchés intéressants pour des productions croissantes, la faiblesse des services d'appui à l'agriculture (recherche, crédit, approvisionnement, commercialisation, transformation) risquent de poser problème. Le principal enjeu sera la pérennisation des dispositifs et de leur financement. L'implication forte des différents acteurs (producteurs, OP et ministère de l'Agriculture) permet de penser que des solutions seront trouvées.

Au final, cette expérience présente des atouts forts, puisqu'elle fonctionne avec des coûts raisonnables et implique différents types d'acteurs, des agriculteurs aux employés ministériels. Surtout, elle constitue une **approche capable d'améliorer les capacités des producteurs à faire des choix** et de leur donner confiance pour **induire les changements leur permettant de s'adapter à un environnement mouvant.** ■

*J.-C. Devèze*